

ANNEXE « B »

Tarifs applicables par le Service du greffe et de la cour municipale

Service du greffe (modifié par le Règ. 857-24)

DOCUMENTS	Tarif*
Copie d'un extrait du rôle d'évaluation	0,53 \$
Copie d'un certificat (mise à jour réalisée entre les dépôts de rôle)	15 \$
Copie de règlement municipal	0,45 \$ la page – Max 35 \$
Copie du rapport financier	3,65 \$
Rapport d'événement ou d'accident	18,25 \$
Copie d'un plan de cadastre	Coût réel de la copie
Copie du plan général des rues ou de tout autre plan	4,50 \$
Reproduction de la liste des contribuables, des électeurs ou des personnes habiles à voter <i>Cette liste peut être sujette à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.</i>	0,01 \$ par nom
Page photocopiee d'un document autre que ceux énumérés ci-dessus	
• 8 ½ x 11 ou 8 ½ x 14 ou 11 x 17 (noir et blanc)	0,45 \$
• 8 ½ x 11 (couleur)	1,00 \$
• 8 ½ x 14 (couleur)	1,25 \$
• 11 x 17 (couleur)	2,25 \$
Page dactylographiée ou manuscrite	4,50 \$
SERVICES	Tarif*
Copie certifiée conforme de documents	0 à 10 documents Sans frais 11 documents et plus - 1 \$ par document
Production de documents émanant d'une demande d'accès à l'information	Coût réel du temps de travail effectué par l'employé en plus des frais d'impression s'il y a lieu
Ouverture de dossier – Vente par greffier	200 \$
Dépôt d'une demande pour occupation du domaine public – Règlement 611-16	250 \$
Demande de prolongation d'un droit de premier refus	250 \$
Célébration mariage civil ou union civile	
• Maison de la Justice	299 \$* plus la location de la salle
• Extérieur de la maison de la Justice	399 \$*

*Plus les taxes applicables, s'il y a lieu